

amphitamine

Journal de l'UNEF Paris 8

Supplément UNEF-Inform CP 1142 DE 73

Le journal de l'UNEF P8 sort seulement maintenant, car l'actualité de cette rentrée a été très riche... En effet, le SOS-Inscription a comme chaque année été très dur. Nous nous sommes battus avec plus de 400 étudiants qui souhaitent s'inscrire à l'université et ils ont réussi à gagner leur place.

Mais la rentrée universitaire est riche en événement et en actualité. En effet la situation de la rentrée est catastrophique, le manque de profs, de salle de cours, de places dans les cours, de chaises, nous avons lancé une consultation afin de déterminer exactement les besoins réels de chacun et de chaque département, pour que nos élus en conseil d'UFR puissent obtenir des moyens supplémentaires, et pour que nos conditions d'études soient meilleures.

Nous avons aussi une actualité nationale très importante avec le rapport ATTALI qui, sur le long terme, veut casser le service public d'enseignement supérieur avec la sélection des étudiants, la mise en place du 3/5/8, et le financement des universités par les entreprises seulement dans les filières « rentables » pour elles. C'est aussi le Plan Social Étudiant qu'a sorti ALLÈGRE et qui prévoit l'augmentation du nombre de boursiers et du montant des bourses pour le cinquième échelon. Mais il reste encore insuffisant pour le logement et pour les aides d'urgences.

J'espère que tu trouveras dans l'Amphitamine 8 toutes les infos que tu souhaites. Si tu souhaites en avoir d'autre viens nous voir en A 154 nous serons ravis de t'aider.

P
R
E
S
I
D
E
N
T
L
I
S
E
P
A
N
E
S
T
O
R
8

unef
Paris 8

UNEF Paris 8

2 rue de la Liberté
93526 Saint-Denis
cédex 02

Tél. : 01 48 27 18 99
Local A 154

n°6

1 f

« La volé de son mètre »

➡ page 1

« C'est arrivé près de chez vous... À Paris 8 »

➡ pages 2 & 3

« Aide Sociale et tout et tout et tout »

➡ pages 4 & 5

« Papa c'est quoi cette ... »

➡ page 6

« Vox Populi »

➡ page 7

« 11^{ème} Festival Européen & Étudiant »

➡ page 8

3/5/8... Attali quand tu nous tiens!

avec cette situation, les propositions faites sont ambitieuses mais aussi ambiguës.

Il préconise l'apport de capitaux privés dans le financement des Universités ainsi que la présence des chefs d'entreprises dans les conseils universitaires. Le Président de l'Université pourrait être un chef d'entreprise. La présence d'Édouard Leclerc et d'autres ne nous étonne pas de cette proposition. Le deuxième point est la proposition de la refonte totale du cursus universitaire 3/5/8 : la licence nées, la nouvelle Maîtrise au bout de 5 ans. Le prolongement d'un an pour rappelle le constat que 40 % d'étu- Allons-nous vers 60 % d'échecs en Pré- laires d'un BTS ou d'un DUT n'auront pour rejoindre l'Université. Après la li- entre la Maîtrise et le cycle long tout en sachant qu'un étudiant ayant obtenu la Maîtrise devra recommencer un cycle long complet à partir de la 4^{ème} année... La question des sta- ges se posent car ils sont obligatoires dans la Maîtrise. 6 mois de stages sont demandés en 4^{ème} et 5^{ème} année. Comment l'appliquer pour des filières de Sciences Humaines ou Artisti- ques? A-t-on vraiment pensé à ces filières ou uniquement aux autres? Pour la Recherche, la création d'Écoles Doctorales serait obligatoire et devra présenter 50 thèses par an. Sur Paris 8, cela ne représente que 2 ou 3 Écoles. Il existe plus de vingt DEA/DESS à Paris 8...

Sur Paris 8, le Président a envoyé en fascicule interne qui transforme la proposition du rap- port relatif au 3/5/8 en réforme pédagogique applicable dès l'année prochaine. Paris 8 n'étant pas la seule Université à le faire, L'UNEF - à travers Cécile Cukierman notre élu au Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - a déposé une motion adoptée à l'unanimité qui interdit aux Présidents d'Université de mettre en place toute pro- position ayant un lien avec le rapport Attali et à Paris 8 en particulier.

Attali sera présent à Paris 8 pour les Mar- dis de Paris 8 le 14 Janvier à 19 h. Venez nombreux!

○ Bientôt un 4 pages spécifique sur le Rapport Attali k

Problèmes Kurdes Nous, les étudiants d'origine kurde de Paris 8, commençons une grève de la faim le 23 Novembre 1998, contre tous les chantages, ré- pressions et violences menés par les autorités turques envers le peu- ple kurde en la personne d'Abdullah Ocalan (APO). Nous continuerons notre action pacifique jusqu'à ce que les autorités italiennes accordent le statut de réfugié politique demandé par le leader national Kurde : APO. Par cette oc- casion nous faisons un appel de solidarité avec le peuple kurde à l'ensemble de l'opinion publique française qui reste indifférente à ce problème. Sachant que la lutte armée menée par le mouvement de libération de Kur- distan sous la direction d'APO pour résoudre le problème kurde ne peut aboutir que par la voie démocratique, il faut lancer le dialogue avec le re- présentant du peuple kurde : APO qui ne fait que de réclamer les droits dé- mocratiques du peuple kurde. (Article 3 de la Déclaration des Droits de l'Homme : « chaque peuple a le droit à l'autodétermination »). Dans ce con- texte, la nation kurde a le droit à l'autodétermination elle-aussi.

A8 v2. Nouvelle pagination, nouveau logo, nouvelle via... Après dix mois - ô combien rudes au magasin du Corps de Lunéville, si, si!! -, je reviens à mes anciennes amours. Enfin presque. Le poids des responsabilités en moins. C'est beaucoup plus simple de dire que cela ne vous con- vient pas. Facile surtout. Et le pire, c'est que je me dis. Putain, cela devait être comme ça quand c'était moi? Les cris en moins? C'est plus calme, sur. Le reste... La biblio, ça a vraiment de la gueule. Mais pourquoi avoir changé tous les numéros de salle? C'est aussi borborygme qu'avant. Regardez le plan d'étage du 1er du bât. A et voyez la logique du chiffrage. C'est marrant. Si, si. Mais le pire c'est la nouvelle entrée avec moquette et inter- diction de fumer. C'est d'un glauque. Vive qu'on y foute la merde. Un peu de couleurs quoi!

HUMEUR

Soap In Paris 8 : Mais que faisait un cheveu de Delphine sur le pantalon de Manu? Prochai- nement qu'est- ce qui était dur.

C'est arrivé près de à Paris 8 chez vous...

Concocté par :
Claire Leymonie, Manu Blasco, Sahin Polat,
Alexandre Micas, Lise Pastor,
Gnamé Bagayoko, Pascal Béchenit

**Vous l'avez dit :
Cahiers de doléances**

**Paris 8 : 0 - San Remo : 11
millions... en moins.**

Le Budget de Paris 8 perd, selon les normes ministériels San Remo, 11 MF cette année dont 1 MF pour les DEA. Les élus UNEF ont vivement protesté. Le budget a été adopté par le Con- seil d'Administration pour qu'il ne soit géré par le recteur. Les élus UNEF ont voté contre. Bien que le CA a protes- té contre ce budget et une motion a été adoptée contre la faiblesse de la dotation, il aurait été préférable de voter contre ce budget pour met- tre le Ministère face à ses responsa- bilités et qu'il respecte enfin les pra- tiques qu'il recommande.

Manifeste contre le FN

Face à Le Pen et Mégret qui se déclarent de plus en plus ouvertement fascistes : agression d'une can- didate de gauche à Mantes-la-Jolie, réaffirmation du génocide comme « détail », demande de « camps de concentration » pour les sans-papiers ou préfé- rence nationale à Vitrolles, il est urgent de se mobiliser.

Face aux multiplications d'alliances entre la droite et le FN, officielles en Rhône-Alpes avec Millon, ou préparées par Madelin et des franges toujours plus larges de l'UDF et du RPR, il est urgent de dénoncer, d'informer, de réagir. Sur de nombreuses facs et lycées, des groupes du Manifeste contre le FN tentent inlassablement de réunir toute la gauche contre le danger fasciste : syndicats, partis, et associations, étudiants, lycéens et toute la jeunesse dans un même combat. Depuis plus d'un an, le Manifeste St-Denis mène activement des cam- pagnes d'information et de mobilisations sur la fac : contre les fachos du GUD à Assas, les meetings de Millon, nous tenons des tables régulièrement et un panneau d'affichage dans le hall du bâtiment A. Pour nous contacter, rendez-vous tous les lundis à 12 h 30 à la cafétéria du bâtiment A.

COMBATTRE LE FRONT NATIONAL

- ➔ Manque de places dans les salles, tables et chaises inexistantes. Une meilleure répartition des salles réglerait ce problème.
- ➔ Les inscriptions par minitel condamnent les étudiants à prendre des cours qu'ils n'ont pas choisis ce qui engen- dre une baisse de motivations.
- ➔ Manque de coordination entre les différents services et secrétariat de l'Université. Notamment, les résultats d'ob- tention des diplômes doivent être donnés avant la date limite de demande des bourses.
- ➔ Septembre et Octobre se trouvent confrontés à un manque de personnels dans les départements.
- ➔ Le sureffectif évident posent de réels problèmes de sé- curité dans beaucoup de cours : plans d'évacuation non remis à jour, issues de secours condamnées...
- ➔ Une rénovation des systèmes d'aérations et une meil- leure sonorisation des salles serait souhaitable.
- ➔ Les professeurs doivent prévenir à l'avance de leur ab- sence et de leur retard et se doivent d'observer les mè- mes règles demandées aux étudiants.
- ➔ Les étudiants en 3^{ème} et 4^{ème} semestres doivent avoir ac- cès aux UE de première année afin qu'ils puissent termi- ner leur DEUG en 2 ans. Le secrétariat doit veiller à ce que cette règle soit respectée par les professeurs.
- ➔ Plus de propreté et d'hygiène dans les toilettes serait le minimum que l'on puisse demander.
- ➔ Un meilleur équilibre à la crèche serait plus juste ac- tuellement un tiers des places sont réservées aux étu- diants contre deux-tiers pour les enfants du personnel. L'arrivée de nouvelles subventions doit permettre une nouvelle répartition plus équitable (50-50 par exemple).

Carte d'étudiant Carte de séjour

Au moment où on parle de mondialisa- tion et l'Enseignement Supérieur du 3^{ème} Mil- lénnaire, plusieurs cen- taines d'étudiants étrangers se trouve privé de cartes de séjour pour poursuivre leurs études. Vé- rifications musclées de l'administration des pré- fectures (Bobigny...), refus de délivrance de visas d'études par les suivis consulaires. Beaucoup se retrouvant avec des visas de visite (C) alors que la préfecture demande un visa (D) pour l'obten- tion de la carte de séjour. L'UNEF dénonce cette politique, contre les étu- diants étrangers et demande la régularisation de tous les étudiants et lycéens sans papiers. Pour tout problèmes venir nous voir en A 154. Nous proposons également un Guide de l'Étudiant Étrangers avec les différentes administratives.

Au nom de la loi!

Remboursement des frais illicites

L'UNEF a lancé une Journée nationale contre les frais illicites. Sur Paris 8, nous décidons de continuer cette lutte durant l'année. Lors d'une rencontre avec le Président de Paris 8, nous avons abordé ce problème. Il nous a expliqué que leur suppression menacerait la crèche et IPT. Pourtant la crèche et IPT peuvent très bien fonctionner avec leur budget propre... Ce chantage honteux qu'il a voulu faire, nous renforce dans le sens qu'il faut continuer à exiger le remboursement des frais illicites. Alors retournez cette lettre et exigeons, avec le Président de Paris 8, que le ministère se réengage et augmente le budget de Paris 8

À remettre à un adhérent de l'UNEF P8 ou au Local de l'UNEF P8 en A 154

Monsieur le Président de l'Université de Paris 8,

En début d'année, je me suis acquitté de mes droits d'inscription pour l'année 1998/99.

J'ai payé 945 Francs, or récemment, j'ai appris que seuls étaient obligatoires pour être régulièrement inscrit, les droits dont le montant est fixé nationalement par arrêté ministériel en vertu de l'article 48 de la loi n° 51598 du 24 mai 1951. Ces droits se montaient cette année à 800 Francs plus 15 Francs de Médecine Préventive soient 815 Francs.

Il n'était pas signalé, lors de l'inscription, que les droits supplémentaires fixés par l'Université, étaient facultatifs. L'inscription et la délivrance de la carte d'étudiants, ont été subordonnées au versement de cette contribution annuelle dénommée « frais de dossier ».

En conséquence, je vous demande de bien vouloir alerter vos services afin que les « frais de dossier » que j'ai versés, me soient remboursés, c'est à dire la somme de 130 Francs.

En espérant que ma demande sera prise en compte, et dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

NOM : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél. : N° carte étudiant :

Exonération des frais d'inscription

L'article 3 du décret n°84-13 du 5 Janvier 1984 permet à 10 % des étudiants en dehors de boursiers de se faire rembourser leur frais d'inscription. Comme pour les frais illicites, nous continuons cette bataille. Nous avons édité les dossiers que propose Paris 8. Vous pouvez les retirer à notre local en A 154 ou sur nos tables au auprès de l'administration au service des inscriptions auprès du bureau informatique du Bâtiment G. Les critères sont d'ordres sociaux. Le dossier doit être déposé avant le 18 décembre 1998. Nous avons pris rendez-vous avec le Président de Paris 8 pour déposer tous les dossiers que nous aurons recueillis.

Alors AU NOM DE LA LOI n'hésitez pas!

Le CROUS a décidé que les assistantes sociales de Paris 8 déménagent de l'Université. Nous refusons qu'il n'y ait plus d'assistantes sociales sur le site de Paris 8. Une pétition circule.

Aide Individuelle Exceptionnelle (AIE)

Cette aide s'adresse aux non-boursiers et aux personnes ayant redoublées une année. Basée sur des critères sociaux, son montant s'approche de celui des bourses. Elle est attribuée par une commission académique où sièges des élus étudiants au CROUS.

Plan Social Étudiant

En juin 1998, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a édité un Plan Social Étudiant afin de mettre à jour les problèmes rencontrés par les étudiants dans leur cursus universitaire, et de trouver des solutions. Voici les points principaux de ce plan :

- une année Joker pour les étudiants boursiers, par cycle
- un demi-tarif sur les transports au niveau national
- des présidents étudiants dans chaque CROUS
- une réforme de la médecine préventive (texte publié à la fin de l'année 1998)
- construction de nouveaux logements sociaux pour les étudiants
- rénovation des logements étudiant déjà existant
- constructions d'installations sportives

Tout ceci nous engage à être optimiste sur les ambitions que nous devons avoir pour le maintien de la qualité de nos études. Mais chaque médaille a son revers. En effet, nous ne savons pas si tout cela sera mis en place, le ministère n'a fait part d'aucune volonté d'application de ce plan lors de cette rentrée. De plus, aucun moyen n'est débouqué dans le budget pour la rentrée prochaine afin de commencer à le mettre en place. Nous attendons avec impatience qu'ALLEGRE donne des signes, pour tout ce qu'il a annoncé dans le PSE soit fait.

La plupart des aides spécifiques sont à demander auprès du CROUS. Pour constituer les dossiers et faire le point, il faut prendre rendez-vous avec les assistantes sociales de Paris 8 (FAVE, FSU, AIE, Prêts d'honneur).

Fond de Solidarité

Universitaire (FSU)

Géré par le CROUS, l'aide se fixe à 1600 F. Ses critères d'attribution sont sociaux (revenus faibles, redoublement, ...).

Prêts d'honneur

Ils sont accordés à des étudiants français non-boursiers. Leur taux d'intérêt est nul et le remboursement doit s'effectuer au plus tard dix ans après. Sur critères sociaux et décision académique.

Spécial Aide-Sociale

Fond d'Amélioration de la Vie Étudiante (FAVE)

Ce fond est alimenté par les étudiants via les frais d'inscriptions (environ 50 F). Il se divise en deux aides distinctes :

aides individuelles : Le montant est variable de 500 à 5000 F, rarement.

aides collectives : il permet un financement partiel d'un projet (festival, rencontre, voyage, ...). Le dossier est à déposer au Secrétaire Général de l'Université (Bât. G 2^{ème} étage - Patio de la Présidence). Les dossiers sont examinés par la Commission Sociale d'Établissement composée d'élus étudiants, principalement, de professeurs et de représentants de l'État. Il y a plusieurs commissions chaque année.

Aides au Logement

Les demandes sont à faire à la Caisse d'Allocation Familiales (CAF) de votre département. Le montant dépend de votre loyer et de vos revenus. Il existe deux types d'aides dépendant du statut de votre logement :

Allocation Personnalisée au Logement (APL) : elle concerne les logements conventionnés par l'État principalement les HLM.

Allocation de Logement à caractère Social (ALS) : tout étudiant locataire y a droit (Cité-U, baux privés). L'aide maximale est de ... F.

SOS - Aide Sociale

L'UNEF a depuis plusieurs mois commencé le SOS-Aide Sociale, afin d'aider tous les étudiants qui ont des problèmes de logements, de bourses qui ont besoin d'une aide d'urgence.

Lors de cette rentrée c'est plus de 200 étudiants qui ont déjà fait appel à ce dispositif. L'année dernière nous avons réussi à débloquent 5 millions de francs sur le CROUS de Créteil en aide d'urgence, en bourse, et pour la rénovation du Resto U de Saint-Maur qui s'était écroulé, et nous avons débloquent 5 logements en cité U pour les étudiants de Saint Denis.

Cette année nous avons commencé par recenser tous les étudiants qui rencontrent des difficultés, puis nous avons pris rendez-vous avec eux afin de voir comment mener la bataille. Nous avons aussi commencé la bataille sur l'exonération des frais d'inscription et sur les remboursements des frais illicites qui s'élèvent à 130 Frs à Paris 8 (ci-contre).

Pour tous problèmes de bourses, d'AIE, de cité-U
Pour connaître des droits en la matière
Venez au local de l'UNEF en A 154

Les Universités sont régies par loi Savary du 26 Janvier 1984. Elle légalise la liberté syndicales et politiques étudiantes. Les UFR remplacent les facultés. La représentation étudiante a été gagnée en 1968. Elle nous permet de donner de la voix à l'université. Les représentants étudiants sont élus pour 2 ans; les personnalités extérieures également. Les IATOSS et les professeurs pour 4 ans.

Euh! dis-moi... Comment ça marche ce truc?

Président de l'Université

Renaud Fabre

Il préside les trois conseils. Il a autorité sur l'ensemble des personnels. Il est responsable du maintien de l'ordre.

Élu pour 5 ans par les conseils centraux, le **Président** dirige l'Université. Il est ordonnateur des recettes et des dépenses de l'Université.

Le **C.A.** détermine la politique de l'Université. Il délibère, avec les propositions des différents conseils, du contenu du contrat d'établissement. Il vote le budget. Il est le conseil décisionnel de l'Université. Il approuve les accords et conventions signés par le Président.

Vice-président
Roger Ghiglione

Conseil d'Administration

- 14 Enseignants
- 7 Étudiants
- 4 IATOSS
- 7 personnalités extérieures

Conseil des Études et de la Vie Universitaires

- 14 Enseignants
- 14 Étudiants
- 5 IATOSS
- 4 Personnalités extérieures

Le **C.E.V.U.** propose au **C.A.** les orientations des enseignements de formation initiale et continue, en matière de pédagogie, instruit les demandes d'habilitation des diplômes et filières. Il favorise les activités culturelles, sportives ou à caractères sociales. Il est garant des libertés politiques et syndicales étudiantes.

Vice-président
Daniel Lepage

Conseil Scientifique

- 32 Enseignants & personnels
- 4 Étudiants de 3ème Cycle
- 4 Personnalités extérieures

Vice-présidente
Françoise Decroisette

Le **C.S.** propose au **C.A.** les orientations des politiques de recherche, la répartition des crédits de recherche et les besoins en enseignants-chercheurs. Il a en charge les DEA de l'université.

Secrétaire Général

François Vignaux

Il est le représentant de l'État à l'Université. Il est nommé par le ministre de l'Éducation Nationale sur proposition du Président de l'Université. Sous son autorité, il est chargé de la gestion de l'Université. Les services administratifs sont placés sous son autorité. Il est chargé de la préparation des élections universitaires.

Conseil d'Unité de Formation et de Recherche

Il comprend au maximum 40 membres. Les personnalités extérieures doivent être comprises entre 20 et 50 %. Le nombre de professeurs doit être au minimum égal à celui des étudiants et IATOSS. La répartition dépend du nombre de membres très variables à Paris 8, les personnalités extérieures sont proches de la fourchettes basses. Son rôle est d'administrer l'UFR, son directeur élu pour 5 ans la dirige. Dans ce conseil - le plus proche de nous - se décide la pédagogie, les conditions d'examens, les diplômes et le budget de l'UFR (son montant est fixé dans les faits par le C.A.). Une UFR regroupe un ou plusieurs départements ayant des axes pédagogiques et de recherches proches comme Arts qui possède une école doctorale. L'IEE possède, lui, par contre un C.A.



Réalisé par :
Charlotte Luc
Lise Pastor
Hélène Bourreau
Pascal Béchenit

La lettre des élus

Les raisons de voter

Le rôle des **élus étudiants** est capital. En **siégeant** dans les différents conseils, ils font le lien entre les étudiants, l'administration et le personnel (profs et administratifs). Lors de ces conseils, ils **défendent** les intérêts des étudiants, **émettent des propositions** pour améliorer les conditions de vies et d'études étudiantes et par leur voix ils possèdent un **réel pouvoir de décision**.

Les objectifs des **élus UNEF** sont de mettre en place une université de qualité pour permettre la réussite du plus grand nombre, de développer l'aide sociale et l'accès à la culture des étudiants. Les **élus UNEF** travaillent sur le terrain, toute l'année à l'écoute des étudiants pour trouver des solutions pratiques aux problèmes que nous rencontrons. Afin de ne plus être seul face à la « machine » administrative, nous aspirons à voir un droit de regard sur la vie universitaire, à y prendre position et à faire connaître notre avis sur les questions qui nous concernent.

C'est pour cela qu'il faut voter. **Ce droit, gagné il y a 30 ans, est fondamental.** Utilisons le pleinement. Car plus nous serons nombreux à voter, plus notre parole aura du poids. Pour que l'opinion de tous ait droit de citer...

Elus UNEF à Paris 8

Conseil d'Administration :
Lise PASTOR
Bouchaib ELGHOUL

CEVU :
Gnamé BAGAYOKO
Sahin POLAT
Vincent TOUCHALEAUME

Conseil Scientifique :
Karima BOURAZA

CROUS de Créteil :
Lise PASTOR

Les **élus UNEF** sont présents à chaque Conseil d'Administration pour que les droits des étudiants soient respectés. En effet **les soucis qui sont exprimés ne concernent jamais les étudiants et nous devons nous battre à chaque fois pour faire entendre nos voix.** Mais ce qui le plus énervant c'est qu'à chaque fois que le CA se réunit, nous sommes les seuls à parler des étudiants.

Avec l'appui des étudiants, les **élus UNEF** du CA ont permis la sauvegarde du département de Langues Minorisées menacées de disparition par l'UFR de Langues

Nous nous sommes positionnés **contre le vote du budget** qui cette année a baissé de 11 millions de francs dont 1 million de suppression pour les DEA. Nous avons demandé que le rapport ATTALI ne soit pas discuté au sein de l'Université car ce **n'est qu'un rapport, pas une réforme** comme le présente le **président de l'Université**. Car l'Université veut mettre en place la **suppression des 3^{ème} cycle** pour la rentrée prochaine. Alors que la réforme Bayrou n'est toujours pas mise en place, avec **l'anonymat des copies, la double correction, le maintien de la session de rattrapage en septembre** (remis en cause par un certain nombre d'UFR).

Parole(s) d'élus : Attali en particulier

Avant d'être analysé, débattu par l'ensemble des individus impliqués de l'Université, des instances nationales, Jean-Paul Olive, Président du conseil d'UFR Arts, demande l'application du 3/5/8 par un glissement lent et progressif. Ceci implique une réorganisation des formes pédagogiques pour chaque filière, une **remise en question du contenu** des diplômes, une **redistribution budgétaire**, ... sans aucune réflexion sur le contenu bien sûr. Le délire résidait dans le fait que toutes les personnes présentes **n'avaient pris connaissance du contenu du rapport Attali** surtout des **conséquences** qu'aurait sur le contenu et l'avenir des filières artistiques et philosophiques.

Une réflexion des professeurs de Paris 8 est mise en place. Mais cette études semble s'appuyer sur le contenu en tant que tel des propositions d'Attali, dans **ses points forts et ses imperfections**, ses limites mais surtout sur son application dès l'année prochaine. **Est-ce que les étudiants doivent rester muets et passifs face à ce semblant de démocratie?** L'UNEF Paris 8 propose la mise en place d'une **commission étudiante** pour que la discussion se fasse autour de tous les acteurs de l'Université.

UFR
ARTS

ème Le Retour Festival Étudiant

Mutualité - Paris

Février 1998

UNEF
52 rue E. Pailleron
75019 Paris
01 42 45 84 84
unef@unef.eu.org

UNEF Paris 8

**DONNER À CHACUN LA POSSIBILITÉ DE
S'EXPRIMER, ET CE AVEC UN ÉCHO NATIONAL, C'EST L'AMBITION
QUE L'UNEF S'EST FIXÉE À LA RENTRÉE. IMAGINE TON FESTIVAL
OÙ CHACUN COMPTerait POUR UN!**

Des enjeux à relever pour l'Université? C'est l'ensemble de la communauté universitaire qui doit être associée à la réflexion. Notamment les étudiants, dans toute notre diversité, avec l'ensemble de nos syndicats, associations et avec l'ensemble des personnes à titre individuel, qui animent nos campus, qui font de nos lieux de vie et d'études des espaces de citoyenneté.

Pour cela, l'UNEF a décidé d'organiser en **Février 1999 un 2^{ème} Festival Étudiant et Européen**, et d'associer un maximum de personnes à cette dynamique.

Dépasser les clivages, mettre en réseau les étudiants, leurs associations et syndicats, c'est l'ambition que l'UNEF se donne dès la préparation de ce festival. C'est à chaque fois que le mouvement étudiant a été uni et solidaire qu'il a remporté des acquis importants.

Dans ce cadre, l'UNEF met en place un collectif large et unitaire de préparation. Pour cela, une **Conférence Nationale** se tiendra le **Samedi 5 Décembre à la Sorbonne** pour faire le point sur l'avancée et les propositions d'animations mais également pour permettre à de nouvelles associations ou groupes à participer à la constitution de ce festival. Ce Festival se veut aussi **européen**, cela est d'autant plus important face au **rapport Attali** se basant sur une harmonisation européenne. Plusieurs **délégations étudiantes de divers pays européens** viendront débattre sur leurs conditions d'études. Le Festival sera aussi un lieu d'expos, de rencontres, de concerts, de débats, de cafés littéraires, ... *Et de toutes les choses que chacun de vous voudra apporter à ce Festival. Alors n'hésitez pas à y prendre votre place.*

Union Nationale
Christophe FAVERJON
01 42 45 84 84
UNEF Paris 8 - A 154
Hélène BOURREAU
01 48 27 18 99

Coordinatrice :
Lise PASTOR

Secrétaire à l'Organisation :
Camille GONTIER

Trésorière :
Hélène BOUREAU

Secteur Élus :
Charlotte LUC

Secteur Étudiants Étrangers :
Lise PASTOR

Secteur Aide Sociale :
Gnane BAYAYOKO

Rédacteur Amphetamine 8 :
Pascal BÉCHENIT

À venir

➔ **24 Novembre** : Élections des représentants étudiants au CA d'IEE

➔ **5 décembre** : Conférence nationale de Préparation du 11^{ème} Festival Étudiant

➔ **14 janvier** : Parcours Santé MNEF organisé par l'UNEF

➔ **janvier** : Conférence sur le rapport Attali avec Attali

➔ **février** : 11^{ème} Festival Étudiant et Européen. Enfin!

➔ **mars** : Élections des représentants étudiants aux Conseils d'UFR (1, 2, 3, 4, 5, 6 & 7)

➔ **avril** : 79^{ème} Congrès de l'UNEF

unef
Paris

Alors toi aussi syndique-toi

UNEF Paris 8 - 2 rue de la Liberté 93526 Saint-Denis - Cedex 02

Nom : Prénom :
Adresse : Téléphone :
Code Postal : Ville :
Fac : Filière/Année :